



LES SALAIRES

La dernière « trouvaille » de la direction : réunion d'information après la fin des négociations

Suite au constat de désaccord sur les salaires, la direction a convoqué les Délégués Syndicaux Centraux de toutes les organisations syndicales et les informe d'une application unilatérale des dispositions suivantes (pas de signature demandée aux organisations syndicales) :

- Augmentation de 1 % avancée au 1^{er} mars plutôt qu'au 1^{er} avril ;
- Réduction du temps de travail de 18 minutes au 1^{er} juin pour les temps pleins et augmentation de salaire de 0.83 % pour les temps partiels. Le volume d'heures dégagé sera affecté à l'augmentation des contrats des temps partiels ;
- Augmentation de 0.5 % avancé au 1^{er} septembre plutôt qu'au 1^{er} octobre
- Modification de la remise sur achat avec la carte casino : 10 % sur les produits casino au lieu de 5 %, pour les autres produits rien de changer 5 %
- **Temposoft** : une étude sera menée sur 10 hyper et 20 supermarchés par le cabinet d'audit interne à Casino. En attendant le résultat qui sera rendu le 1^{er} octobre, Temposoft continuera à être appliqué dans les magasins. Cette étude a pour but de recenser les anomalies d'application.
- Le vendredi 1^{er} octobre, les organisations syndicales seront reçues par la direction pour débattre de l'enquête de Temposoft et rediscuter de la politique salariale 2004.
- La validation des acquis de l'expérience (VAE) sera mise en place avant fin juin.
- **Abondement** : idem année précédente

Concrètement : Rien n'a vraiment changé !!!

La direction donne des cacahuètes (marque Casino) et nous devons nous en satisfaire.

Une solution existe : un conflit plus dur et forcément plus long, mais seulement réalisable dans le cadre d'une unité syndicale. Nous restons en contact avec les autres organisations afin de prendre la bonne décision.